

A LA UNE

> Agenda 21 local

UNE PREMIÈRE EXPÉRIENCE AMBITIEUSE QUI A VOCATION À S'ÉTENDRE

Après deux années de travaux concertés riches en échanges et propositions, impliquant de nombreux partenaires locaux entreprises, associations et habitants du territoire, le Pays a imaginé, avec le soutien du Conseil Général de la Gironde, un Agenda 21 local. Véritable programme d'actions en faveur du développement durable, cette démarche, expérimentée dans la partie Sud-Girondine du Pays, va prochainement s'étendre à tout le territoire.

C'est dans le cadre d'une démarche d'amélioration continue que le Pays a mis en oeuvre cette première expérience d'Agenda 21 local. Le concept «Agenda 21» est en accord avec la volonté des élus locaux de placer le développement durable au coeur du projet de territoire, et permettre ainsi de conjuguer développement démographique, développement économique et préservation du cadre de vie.

Un plan d'actions pour intégrer le développement durable au territoire

Suite à un long travail de concertation, d'échanges, de partage et de confrontation des idées un plan d'actions a été élaboré. Il fixe, autour de 4 engagements et de 11 défis, les grandes lignes de la stratégie de développement durable adoptées pour les années à venir : priorités aux constructions écologiques, souci de gestion de l'espace, soutien à l'économie responsable et solidaire, maintien des services, aide à l'expression de la citoyenneté....

Passer du dire au faire

Concrètement, le plan d'actions, bâti sur trois ans, de 2008 à 2010, comprend 48 actions. Pour 2008, un premier programme a été acté en Assemblée Générale du 21 décembre 2007.

Parmi les actions prioritaires dont le Pays est maître citons l'élaboration du schéma de services, la création du site Internet portail de services, la création d'espace de communication sur le développement durable (conférence sur les A.M.A.P., manifestations : Climat sous influence,...), le soutien aux initiatives éco-responsables avec l'expérimentation des éco-festivals en partenariat avec le Conseil Départemental des Agenda 21, la poursuite de la démarche d'éco-tourisme, la réflexion et l'animation sur la démarche de construction en pin maritime, la démarche d'urbanisme, l'accompagnement sur la réflexion pour de nouvelles formes d'habitats durables

(éco-lotissements, OPAH énergie...), les zones d'éco activités....

FOCUS

- 1992 : Rio de Janeiro, 1er Sommet de la Terre : Naissance du concept Agenda 21, appelé alors «Action 21»
- 2002 : Johannesburg, 2ème Sommet de la Terre : l'échelon des collectivités locales est le plus apte à impulser des actions de développement durable.
- 2005 : Gironde : Le Conseil Général lance un appel à projet « Agenda 21 locaux de Gironde ».
- 21 décembre 2007 : Pays des Landes de Gascogne : Officialisation de la démarche Agenda 21 sur le territoire.

Parmi les 48 actions, certaines relèvent de la mise en oeuvre par le Pays et d'autres par les Communautés de Communes, maître d'ouvrage et gestionnaire des services techniques.

La réussite de cette première expérience, et la nécessité d'être en phase avec les politiques publiques qui toutes intègrent désormais des exigences de développement durable ont amené les responsables du Pays à décider d'étendre la démarche expérimentale du Sud-Gironde à l'ensemble du territoire du Pays, et ce dès l'année 2008. ■

AU SOMMAIRE

- > Le Pays, qu'ézako ?
- > Élaboration de trois schémas complémentaires
- > Un territoire de mieux en mieux géré, mais qui connaît encore des disparités

> Contact :

Isabelle DEXPERT
Conseillère Générale du Canton de Villandraut,
Responsable de l'Agenda 21
Isaline Bouix
Chargée de mission

En savoir plus :

www.pays-landesdegascogne.org
www.cg33.fr
<http://www.dd-pratiques.org/>

> Communication



LE PAYS, QUÉZAKO ?

Qu'est-ce qu'un Pays ? Pourquoi un pays ? Comment est-il composé ? ... Pas toujours facile de parler du Pays, aussi à l'occasion de cette période qui marque l'élection de nouveaux élus, nous vous proposons de « clarifier » cette notion de Pays, pour vous faire mieux connaître son histoire et son rôle.

Tout d'abord il convient de rappeler qu'il existe sur les Landes de Gascogne une longue tradition de travail en commun de la part des collectivités locales. Depuis le début des années 70, les responsables locaux ont décidé de se regrouper pour réfléchir et agir ensemble à l'avenir du territoire via le C.E.L.A.G, puis l'A.I.R.I.A.L dans les années 80.

«Fédération» de 10 Communautés de Communes

Avec le même état d'esprit ce regroupement, qui a pris le nom de Pays des Landes de Gascogne le 20 mai 2003, rassemble à leur initiative 111 communes organisées en 10 Communautés de Communes, ce qui fait de lui le

plus vaste «Pays» d'Aquitaine. Ensemble ces collectivités ont décidé de bâtir un projet commun, une «charte», dont l'enjeu majeur est d'inscrire le Pays dans un cycle durable de reconquête démographique tout en préservant son espace. Cette perspective ambitieuse est la seule voie pour que les Landes de Gascogne reste un espace vivant, disposant des activités économiques et des services indispensables à toute vie sociale.

Une Assemblée Générale

Pour guider la démarche, débattre et décider des actions à mener, une Assemblée Générale se réunit deux à trois fois par an. Elle est composée de 73 membres : 53 élus issus des dix

Communautés de Communes, 8 membres du Conseil de Développement, 8 élus du Conseil Général des Landes, 2 élus de la Région Aquitaine et 2 du Parc Naturel Régional.

Soutien technique

Pour exercer les différentes missions d'études et le suivi nécessaire à la mise en oeuvre de projets d'intérêt collectif (Contrat de Pays, Programme LEADER, Pôle d'Excellence Rurale, O.P.A.H, O.R.A.C, ...), le Pays s'est doté d'une équipe technique, équipe à disposition des communes et des Communautés de Communes. ■

> Contact :
Bernard Rouchaléou
Coordonnateur

> Développement territorial

ÉLABORATION DE TROIS SCHÉMAS COMPLÉMENTAIRES

Le 29 février dernier l'Assemblée Générale du Pays a examiné et adopté deux schémas territoriaux : celui des services et celui du développement économique. Un troisième schéma est en cours de réalisation, il concerne le thème de l'Habitat/Urbanisme. Au-delà des enjeux et priorités mentionnés, ces schémas doivent permettre au Pays de se positionner dans le cadre des nouvelles politiques publiques pour les années 2008/2013 (Contrat de Pays...).

Les schémas territoriaux que réalise actuellement le Pays s'insèrent dans le prolongement du projet «Pays 2007/2009». Rappelons que ce projet, qui s'inscrit dans la continuité de la Charte, fixe un nouveau cap : tirer parti des mutations (croissance démographique, augmentation du nombre de constructions...) et développer des bassins de vie qui allient vie sociale et vie économique tout en préservant le cadre de vie.

Services : conforter la cohésion sociale

Le schéma territorial de services porte sur quatre thèmes : Enfance-Jeunesse, Personnes âgées, Emploi-Formation-Insertion et Santé. Il a permis d'identifier

des besoins : hausse des besoins de garde occasionnelle pour la petite-enfance, répondre au renouvellement des médecins en terme de succession afin d'assurer la présence médicale, ... et de proposer des axes d'interventions : améliorer la connaissance de l'offre et de la demande des services enfance-jeunesse, favoriser et rendre attractif l'installation de nouveaux médecins ...

Accueillir, transmettre et stimuler

Trois entrées structurent le schéma de développement économique : les infrastructures au service de l'accueil de nouvelles activités ; la transmission-reprise pour le maintien du tissu artisanal et commercial et la création



de nouveaux services ; l'identité pour stimuler de nouvelles dynamiques économiques.

Enfin du fait de l'enjeu de l'habitat, un schéma territorial de l'habitat est en cours de réflexion. ■

> Contact :
Juliette Brouat / Isaline Bouix
En charge des services
Hervé Renoux
En charge du développement économique
Pascal Lescairet / Jean-Philippe Ruguet
En charge de l'Habitat et de l'Urbanisme

En savoir plus :
Projet « Pays 2007/2009 » en libre téléchargement sur : www.pays-landesdegascogne.org

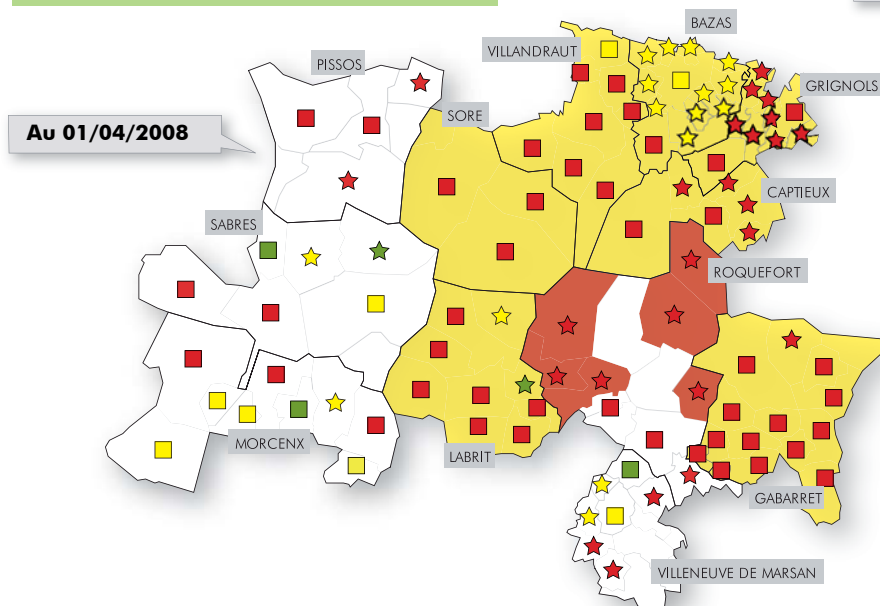
> Habitat / Urbanisme

UN TERRITOIRE DE MIEUX EN MIEUX GÉRÉ, MAIS QUI CONNAÎT ENCORE DES DISPARITÉS

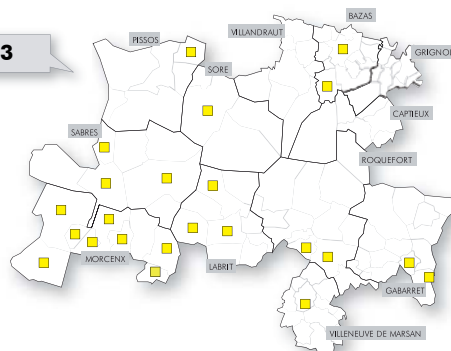
Anticipant une mutation profonde de leur territoire (croissance démographique, augmentation du nombre de constructions neuves ...), les élus du Pays ont décidé de porter prioritairement leurs efforts vers une gestion maîtrisée de l'évolution de leur espace.

États des documents d'urbanisme

>> 2003 et 2008



En 2003



> Légende			
	POS / PLU	Carte Communale	Charte Intercommunale
Adoptés	■ x 8	★ x 16	■ x 5
En étude	■ x 44	★ x 25	■ x 1
En projet	■ x 3	★ x 2	■ x 0
Total	55	43	6

Début 2003, seules 23 communes sur les 111 que compte le Pays possédaient un document d'urbanisme. Depuis, en seulement cinq années, les communes du Pays ont fait un grand pas en avant dans la gestion de leur espace passant de 23 documents d'urbanisme à 98, dont 55 PLU et 43 Cartes Communales (adoptés ou en cours).

Ceci n'est pas le fruit du hasard, un long travail impulsé par la réalisation du Livre Blanc de l'urbanisme, de l'architecture et du paysage (18 février 2005) a permis de rappeler les valeurs auxquelles les élus locaux étaient attachés. En outre, les préconisations du «Livre Blanc» ont été reprises et approfondies à l'échelle de 5 Communautés de Communes par la réalisation de charte d'urbanisme et de paysage.

L'habitat, un enjeu de cohésion sociale et territoriale

Toutefois, au cœur de cette dynamique d'urbanisation, il existe certaines disparités et de nouvelles problématiques voient le jour.

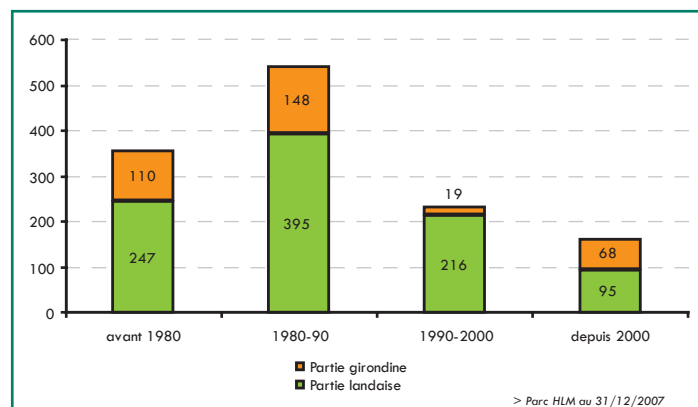
Pour exemple, au cours des dernières années la production de logements HLM sur l'ensemble du territoire est passée de 543 logements de 1980 à 1990 à seulement 163 depuis de 2000 à 2007, soit une diminution de plus de 30 %.

Cet indicateur couplé à d'autres (hausse du coût du foncier, offre de terrains à bâtir en diminution...) conduit

aujourd'hui le Pays à lancer un Schéma Territorial de l'Habitat. Son objectif est de bâtir une politique globale de l'habitat axée sur les enjeux de la cohésion sociale et de l'identité territoriale. ■

Évolution de la production de logements HLM

>> Une diminution inquiétante



> Contact :

Olivier Paris

En charge de l'Observatoire

Jean-Philippe Ruguet / Pascal Lescarret

Chargés de mission

En savoir plus :

Télécharger librement le Livre Blanc sur : www.pays-landesdegascogne.org

RENDEZ-VOUS

(proches)

21 Avril

LEADER

Résultat de l'appel à candidature

24 Avril

CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

Assemblée Générale

Lieu : Trensacq (18 h.)

25 Avril

PAYS

Réunion Pays / Directeurs CdC

Lieu : Labrit (14 h.)

06 Mai

PÔLE TOURISTIQUE RURAL

Forum Tourisme et éco-tourisme

Lieu : Pavillon des Landes de Gascogne, Sabres

15 Mai

PAYS

Assemblée Générale

Lieu : Labrit (18h.)

> Toutes les dates dans la rubrique Agendas : www.pays-landesdegascogne.org

> Connaissez-vous Borgo San Lorenzo ?

La coopération entre territoire LEADER va bon train. Après avoir reçu au mois d'octobre 2007 une délégation de sept responsables Polonais (cf L'Élan de Gascogne n°3), trois membres du Pays, Dominique Lambert, Président du Conseil de Développement, Isabelle Dexpert, Conseillère Générale du canton de Villandraut, et Philippe Sartre, Maire de Garein et Président de la Commission Habitat/Urbanisme, se sont rendus en Italie près de Florence au coeur du GAL START à Borgo San Lorenzo.

A la conclusion des deux journées de travail, les deux territoires ont comparé leurs expériences menées sur leur terrain (paysage, urbanisme,...), et confirmé leur intérêt à étudier ensemble des pistes de coopération. Ils ont proposé de travailler sur deux thèmes :

- la nouvelle ruralité,
- et sur le paysage comme outil au service de l'identité territoriale.

L'ACTU EN BREF

> Transmission d'entreprises



Dans le cadre du programme LEADER +, et en partenariat avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat des Landes, une opération pilote d'appui à la reprise et transmission d'entreprise a été lancée sur la Communauté de Communes du Gabardan.

L'objectif est d'évaluer la façon la plus efficace pour améliorer les résultats trop souvent modeste en matière de transmission d'entreprises. En effet, sur le Gabardan, comme sur l'ensemble du Pays, un grand nombre d'artisans et commerçants ont plus de cinquante ans. Il convient dès aujourd'hui d'anticiper leurs départs, le secteur de l'artisanat étant le principal pourvoyeur d'emploi sur le Pays.

Cette expérience a vocation à s'étendre ensuite à tout le territoire.

> On en parle



Le 29 février dernier à Bourideys lors de l'Assemblée Générale du Pays, Jean-Luc GLEYZE et Philippe SARTRE, respectivement président de la commission développement économique et de la commission Habitat/Urbanisme du Pays, ont proposé que le Pays organise une journée sur le thème : « **Construire en Landes de Gascogne : un enjeu économique et paysager** ».

Cette manifestation aura pour objectif de communiquer et de capitaliser le travail effectué au sein des commissions Forêt et Habitat/Urbanisme.

Reste à présent à construire sereinement ce projet ambitieux.

20 000

C'est le nombre de « nouveaux arrivants » qui en moins de dix ans se sont installés sur le Pays.

En savoir plus :

Étude «Nouveaux Arrivants» en libre téléchargement www.pays-landesdegascogne.org



> Rapport d'activité 2007

Si ce n'est déjà fait, téléchargez le Rapport d'Activité, ou commandez un cd-rom. Ce document, affiné dans son concept, est à présent très accessible et informatif. Il permet de mieux comprendre et connaître l'action du Pays, et surtout d'apprécier la diversité des missions.



Edition

Pays des Landes de Gascogne
Place de la Mairie - BP1
40630 Sabres
Tél. 05 58 04 43 43

Directeur de Publication

Dominique Coutière

Photos

Pays des Landes de Gascogne

Rédaction / Conception

Pays des Landes de Gascogne

ISSN en cours

Avec le soutien de :



L'ÉLAN de Gascogne

PARRAINAGE

Pour abonner un(e) ami(e), un(e) élu(e) communautaire ou communal(e),

merci de renvoyer le coupon ci-contre à l'adresse suivante :

Pays des Landes de Gascogne
Place de la Mairie - BP1 - 40630 SABRES

NOM, PRENOM

Suggère d'abonner à « L'Élan de Gascogne »

NOM, PRENOM

E-MAIL